



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fédérations

Question écrite n° 19108

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de boxeurs professionnels. Dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, il est indiqué que le nombre de boxeurs professionnels était de 356 en 2005 contre 274 en 2010. Il souhaiterait connaître le nombre de boxeurs professionnels en 2011 et 2012 et les raisons de la tendance décroissante du nombre de professionnels dans cette discipline.

Texte de la réponse

La Fédération française de boxe (FFB) comptait 309 boxeurs « professionnels » en 2011 et 366 en 2012.

ANNÉE	TOTAL BOXEURS(es) PRO
2005	356
2010	274
2011	309
2012	366

Le nombre de boxeurs professionnels est donc en augmentation.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19108

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1777

Réponse publiée au JO le : [2 avril 2013](#), page 3622